

MON ÉTOILE

ÉTÉ 2023

**Une belle et
grande nouvelle ! > 03**

**Visite résidentielle
annuelle
des pompiers > 05**

**Festival
Chasse-Galerie > 19**





LE MOT DU MAIRE



Steve Plante, maire

La belle saison s'amorce enfin à L'Épiphanie !

Événements, sports extérieurs et... chantier de construction : ça fait malheureusement partie des aléas qui viennent avec l'été. Au moment d'écrire ces lignes, le chantier de construction de la rue Onulphe-Peltier et de la rue des Sulpiciens est sur le point d'être mis sur pause pour la période estivale! On pourra donc souffler un peu avant la reprise des travaux au mois d'août. Avec ce festival du cône orange que l'on a vécu durant les dernières semaines, je tiens à vous remercier pour votre résilience et votre patience parmi tous ces cônes et ces chemins de détour. En plus d'améliorer la qualité de l'eau de notre rivière, ces travaux permettront d'envisager le développement de la zone industrielle et commerciale derrière la station-service Shell.

Dans un tout autre ordre d'idée, je vous invite à consulter la section Événement à la page 17, on a de belles nouveautés à vous dévoiler. Après plusieurs années, si ce n'est pas une dizaine d'années, le service des communications a fait le grand saut en actualisant l'image de marque du Circuit canotable, du Festival Chasse-Galerie et de l'événement des tirs de tracteurs qui en avait bien besoin. Trois nouvelles identités visuelles, au goût du jour, épurées et très représentatives de ces trois événements phares de notre ville.

Pour finir, je tiens à porter à votre attention un important changement en lien avec le Festival Chasse-Galerie. Afin d'accueillir encore cette année les manèges du groupe Fun Show Amusement et que ceux-ci soient présents en même temps que notre Festival, la Ville a pris la décision de déplacer le Festival Chasse-Galerie au parc Goyette. Ce sera donc sur un seul et unique grand site que toutes les festivités se dérouleront la fin de semaine du 6 au 9 juillet. On vous y attend en grand nombre ! Divertissement et ambiance garantis !

Sur ce, L'Épiphanie, je vous souhaite une bonne lecture de cette nouvelle édition de MON Étoile. Vous y découvrirez de beaux petits trésors d'activités pour petits et grands qui ensoleilleront assurément notre belle ville !

Bon été, L'Épiphanie



ENFIN ! On peut vous en parler !

Une belle et grande nouvelle

L'Épiphanie acquiert le presbytère, un ajout patrimonial inestimable pour le futur pôle culturel

Alors que plusieurs municipalités tentent de se départir de leurs biens religieux, à L'Épiphanie, c'est tout le contraire qui se produit ! Après avoir acheté l'église en 2012 et être devenu 100 % propriétaire il y a deux ans, le conseil municipal est honoré de vous annoncer que L'Épiphanie se porte maintenant acquéreur du majestueux presbytère.

Monsieur Lemai, propriétaire depuis plus de 10 ans, comprenait l'importance de ce bâtiment pour la communauté de L'Épiphanie. Après mûre réflexion, il a consenti à léguer de son vivant ce joyau.

Bien que la municipalité soit maintenant propriétaire, M. Lemai gardera l'usage du bâtiment pendant les cinq prochaines années. De notre côté, nous profiterons de ce moment-là pour travailler différents projets qui pourraient y être développés.

Comme plusieurs le savent, un important projet de pôle culturel est déjà en branle avec la transformation de l'église en salle de spectacle. Notre souhait serait d'ajouter le presbytère à ce nouveau pôle.

Bien que le presbytère n'est pas nommé comme bien patrimonial, pour nous, c'est le bâtiment que nous pourrions qualifier de plus important à L'Épiphanie. C'est un gain inestimable pour le patrimoine de L'Épiphanie en plus d'apporter un potentiel de développement additionnel au secteur du centre-ville.

Une transaction immobilière s'ajoute également au don du presbytère. Effectivement, la ville a acquis au montant de 400 000 \$ le terrain adjacent au presbytère. Cette transaction permet de sécuriser un des derniers grands terrains non développés en plein cœur du noyau villageois.



L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022 s'est terminée avec un surplus de 774 448 \$!

Au premier regard, ce montant peut sembler élevé, mais il est important de relativiser: le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) qui est responsable d'appliquer la loi sur les cités et villes est clair, une Ville n'a pas le droit de conclure une année avec un budget déficitaire. Une Ville se doit d'avoir un surplus se situant dans une fourchette de 5 à 10% de son budget global.

Pour la Ville de L'Épiphanie, sur un budget global de près de 12 M\$ pour l'année 2022, un surplus d'un peu plus de 750 000 \$ est positif et très sain.

POURQUOI CE CHIFFRE ?

Ce surplus s'explique entre autres par le fait que le marché immobilier a été plus actif qu'anticipé, donc les revenus provenant des droits de mutation ont rapporté 200 000 \$ de plus. L'administration municipale a également reçu des revenus supplémentaires de 175 000 \$ en lien avec des programmes de subvention. Le manque de main-d'œuvre a aussi fait une différence en 2022 alors que 200 000 \$ de moins ont été nécessaires en 2022 suite au mouvement de personnel. Finalement, une nouvelle réserve a été créée en 2022 pour la réalisation de la salle de spectacle, montant qui n'a pas encore été utilisé.

À QUOI SERT LE SURPLUS ?

Le surplus de l'année 2022 est ajouté au budget général de la municipalité qui va servir en majorité à éponger des dépenses imprévues pour l'année 2023. Une partie du surplus sera transféré dans des fonds réservés dont le fond environnement et le fond sécurité publique. Ce surplus permettra également d'acquérir plus de liquidités dans le compte de banque général ; nous économiserons ainsi des frais de financement.

PROJETS D'INVESTISSEMENT RÉALISÉS EN 2022

- > Acquisition d'immeubles pour des projets futurs
- > Réfection des infrastructures de la 4^e Avenue
- > Réfection de l'intersection de la route 341 et du rang Achigan sud
- > Pavage de la rue Poitras
- > Installations de clôtures ornementales
- > Réfection de trottoirs

Pour connaître tous les détails du rapport financier 2022, vous êtes invités à consulter la page www.lepiphanie.ca/taxes-municipales.

LACS ET COURS D'EAU

pas des composteurs à ciel ouvert !

Vous avez la chance d'habiter près d'un cours d'eau? Bien trop souvent, des déchets dits « déchets verts » sont jetés dans les cours d'eau ou laissés en haut de berge. Le dépôt de ces résidus de travaux de jardinage nuit à plusieurs égards.

En plus de polluer les cours d'eau, de causer une perte de la biodiversité et de nuire à la stabilité des berges, ils entravent le bon écoulement de l'eau. Ils peuvent créer de mini-barrages et se coincer dans les infrastructures (barrages, ponceaux et piliers). En cas de fortes pluies ou lors de la crue printanière, ils peuvent contribuer à la montée des eaux et aux dommages ainsi causés.

Il est possible de consulter le calendrier des collectes 2023 sur notre site Internet pour connaître les façons de se débarrasser autrement de ces résidus.

PRÉVENTION INCENDIE

VISITES RÉSIDENIELLES ANNUELLES DES POMPIERS

Les visites annuelles en prévention incendie reprennent en mai et se poursuivront jusqu'en octobre. Pour la saison 2023, les pompiers frapperont aux portes de plus de 700 résidences à L'Épiphanie.

Leur visite peut avoir lieu de jour comme de soir, 7 jours / 7. Pour savoir si votre adresse figure parmi celles qui seront visitées cette année, consultez la carte disponible au repentigny.ca/incendies. Toutefois, les gens concernés ont déjà reçu une lettre d'avis. Prenez note que les pompiers inspectent chaque résidence environ tous les sept ans.

VÉRIFICATION À EFFECTUER AVANT LEUR VISITE

En prévision de la visite des pompiers, veuillez vérifier :

- > que votre résidence compte au moins un avertisseur de fumée fonctionnel par étage, incluant le sous-sol
- > que les avertisseurs de fumée sont installés au plafond ou à moins de 30 cm du plafond
- > que les avertisseurs de fumée ont moins de 10 ans
- > qu'un avertisseur de monoxyde de carbone est installé près des chambres si la résidence compte un garage attaché à la maison ou un appareil à combustion

EN CAS D'ABSENCE

Si vous êtes absent lors de la visite des pompiers, ces derniers laisseront un accroche-porte demandant d'effectuer les vérifications demandées ci-haut, d'apporter les corrections au besoin et, enfin, de remplir le formulaire « Absence lors de l'inspection résidentielle » que vous trouverez à l'adresse repentigny.ca/incendies.

ÉCO- CENTRE TEMPS D'ATTENTE

NOUVEAU RÈGLEMENT D'ARROSAGE

Depuis quelques étés, l'arrosage de la pelouse entraîne des pointes de consommation de plus en plus fréquentes et hors normes, atteignant jusqu'à quatre fois le taux moyen de consommation. La Ville doit alors décréter des interdictions d'arrosage afin de freiner la consommation excessive... qui est directement liée à l'arrosage de la pelouse et au remplissage des piscines. Les fortes pointes de surconsommation diminuent nos réserves d'eau nécessaires en cas d'incendie et mettent en péril la capacité de l'usine à fournir une quantité et une qualité d'eau adéquates pour la population.

La solution est simple, direz-vous! Produisez plus d'eau! Chaque litre d'eau a un coût! Et ce coût doit inévitablement vous être refilé sur vos comptes de taxes...

Dans une ère où l'environnement se doit d'être une priorité, il est important de se rappeler que la solution n'est pas de produire plus, mais bien de consommer moins!

Alors, en mai 2022, afin de contrer cette problématique, une nouvelle réglementation encore plus restrictive a dû être adoptée.

L'ARROSAGE DES PELOUSES ET DES AUTRES VÉGÉTAUX EST PERMIS :

- les jours de calendrier impairs du **lundi au vendredi** pour les immeubles dont l'adresse civique est impaire
- les jours du calendrier pairs du **lundi au vendredi** pour les immeubles dont l'adresse civique est paire

SELON L'HORAIRE SUIVANT :

- uniquement de **3 h à 6 h** si l'eau est distribuée par des systèmes d'arrosage automatique
- uniquement de **20 h à 23 h** si l'eau est distribuée par des systèmes d'arrosage mécanique

La durée d'arrosage permise est d'un maximum d'une heure.

L'arrosage des pelouses est interdit les samedi et dimanche et les jours fériés.

Pour tous les détails de la nouvelle réglementation d'arrosage, vous pouvez consulter le règlement complet disponible sur le site Internet à l'adresse lepiphanie.ca/eau-potable.

Tannés d'attendre en ligne par un beau samedi matin pour accéder à l'écocentre situé sur le chemin des Commissaires? Saviez-vous que vous pouvez consulter en temps réel le temps d'attente via le site Internet de la MRC de L'Assomption?

Conseil d'ami! Essayez plutôt de déplacer votre visite à l'écocentre lors d'un jour de pluie ou sur semaine, il y a beaucoup moins d'achalandage à ces moments-là.





UNE TOMATE MUNICIPALE AVEC ÇA ?

Ajouter quelques plantes comestibles au milieu de ses plates-bandes représentent un petit geste qui contribue grandement à la biodiversité en ville. D'un point de vue environnemental, cela réduit l'impact écologique du transport et de la production alimentaire.

C'est bon pour la planète et pour votre portefeuille, c'est beau pour vos yeux et c'est si bon dans votre assiette ! Alors, pourquoi pas !

Pour une 2^e année consécutive, des plants de légumes seront ajoutés aux plates-bandes à l'avant de l'hôtel de ville. Alors, quand l'envie vous prendra au mois d'août de manger un succulent sandwich aux tomates mûries au soleil ou un délicieux sundæ aux fraises, n'hésitez pas à venir cueillir ce qu'il vous faut à l'hôtel de ville.

Quelques idées sont aussi dans l'air afin d'ajouter des plantes comestibles à d'autres endroits sur le territoire. Nous aurons probablement d'autres annonces à vous faire dans les prochains mois !



L'Épiphanie et Saint-Sulpice s'unissent et achètent un balai de rue

Très peu de compagnies offrent le service de balayage de rue. Résultat, toutes les municipalités font affaires avec les quelques compagnies existantes et toutes veulent faire nettoyer leurs rues en premier! Vous vous doutez du résultat... Inévitablement, il y a des mécontents! C'est une ville après l'autre et, parfois, on doit attendre quelques semaines de plus que nous l'aurions souhaité avant que la poussière de l'hiver soit enfin retirée!

FINI D'ATTENDRE APRÈS LES AUTRES!

Un balai neuf pour L'Épiphanie seulement? Beaucoup trop dispendieux et pas nécessairement utile. Le service des travaux publics a donc décidé de faire équipe avec la municipalité de Saint-Sulpice, une municipalité voisine, afin d'acquérir un balai de rue.

Grâce à une subvention du Fonds régions et ruralité – volet Soutien à la coopération intermunicipale, la Ville a déboursé 67 736 \$ du coût total de 241 447,50 \$ pour l'achat de ce véhicule.

UNE BONNE NOUVELLE pour les propriétaires de véhicules électriques

Deux nouvelles bornes de recharge sont sur le point d'être mises en fonction dans le stationnement municipal à proximité du bureau de poste. Grâce à un investissement de plus de 200 000 \$ d'Hydro-Québec, deux bornes à recharge rapide s'ajoutent à la flotte de bornes de recharge publiques déjà disponibles sur le territoire de L'Épiphanie. Restez à l'affût de nos outils de communication pour être informés de leur mise en fonction!

En rafale, voici les endroits où vous pouvez déjà trouver des bornes de recharge :

> PARC DU BARRAGE

- 2 bornes de recharge niveau 2

> HÔTEL DE VILLE

- 1 borne de recharge niveau 2

> CENTRE COMMUNAUTAIRE

- 2 bornes de recharge niveau 2

> CAISSE DES JARDINS PIERRE LE-GARDEUR

- 1 borne de recharge niveau 2

Pour consulter la carte du réseau provincial de bornes de recharge, visitez le site Internet lecircuitelectrique.ca.



POUR UNE BAIGNADE SÉCURITAIRE

L'été approche à grands pas et saison estivale rime avec baignade et jeux aquatiques. Chaque année, trop de noyades sont déplorées et la plupart surviennent malheureusement dans des situations qu'il aurait été possible d'éviter facilement.

Lors d'inspections sur le territoire, le service de l'urbanisme a constaté un nombre effarant d'installations qui représentent un réel danger. Bien souvent, et ce, même lorsqu'il s'agit d'installations récentes pour lesquelles les règles sont claires, les employés observent des manquements importants sur la sécurité.

Sécuriser l'accès à une piscine résidentielle est impératif et la Ville vous invite à consulter le **www.baignadeparfaite.com** pour mieux comprendre vos devoirs et vos responsabilités en matière d'installations sécuritaires. De plus, les travaux requis pour en arriver à un niveau de sécurité convenable sont peu coûteux et permettent de sauver des vies. Finalement, ayez toujours à portée de main une trousse de premiers soins, une bouée de sauvetage ainsi qu'une perche fabriquée d'un matériau qui ne conduit pas le courant électrique et demeurez vigilants en tout temps, notamment en assurant une surveillance constante, surtout lorsque des enfants sont à proximité de la piscine.

Bonne baignade!

NOS ARBRES NE SONT PAS DES NUISANCES !

Devant la quantité de permis d'abattage qui sont demandés chaque année, l'administration municipale a pensé qu'il serait judicieux de rappeler les avantages que nous apportent la présence d'arbres dans les milieux résidentiels.

Les terrains boisés apportent ombre et fraîcheur aux occupants d'une résidence, évitant ainsi la nécessité de trop climatiser la maison pendant les fortes canicules. À l'inverse, en période hivernale, la présence de résineux, dont le feuillage est persistant en hiver, protègent la maison du vent glacial, contribuant à réduire la facture d'électricité. Et que dire de la valeur paysagère. Les villes et municipalités qui ont mis en place les meilleures solutions pour favoriser la conservation des arbres sur leurs territoires ont contribué à l'embellissement de leurs quartiers résidentiels et consolidé très certainement la valeur marchande des propriétés, au bénéfice de leurs résidents.

Récemment, le service de l'urbanisme apportait des changements majeurs en ce qui a trait au traitement de vos demandes pour l'abattage d'arbres sur le territoire. En effet, lorsque vous considérez qu'un de vos arbres est affecté par une problématique particulière, les inspecteurs municipaux sont en mesure d'effectuer une première évaluation de la situation en se déplaçant à votre domicile. Notre équipe est qualifiée pour répondre à vos interrogations et déterminer si un arbre peut être abattu ou non. En cas de doute seulement, il se peut qu'on vous propose de faire appel aux services d'un arboriculteur qualifié, qui pourra confirmer le diagnostic.

L'accumulation de feuilles dans la piscine du voisin ou d'aiguilles de pin sur la pelouse ne peuvent justifier l'abattage d'un arbre. Néanmoins, si vous jugez que votre arbre a besoin d'attention, n'hésitez pas à communiquer avec les employés de l'hôtel de ville. Nous serons heureux de pouvoir vous conseiller sur les meilleures pratiques et, peut-être, vous encourager à faire en sorte de les conserver le plus longtemps possible.

LES ABRIS TEMPORAIRES SONT... TEMPORAIRES !

Un simple rappel en ce qui concerne les abris d'autos temporaires... N'oubliez pas qu'ils sont justement temporaires et qu'en période estivale, ils doivent être démontés entièrement et remis adéquatement. Il demeure interdit, donc, de simplement les déplacer dans la cour arrière ou laisser la tubulure assemblée jusqu'à l'hiver suivant.



PROGRAMMATION DES LOISIRS ÉTÉ 2023

PROGRAMME DESJARDINS JEUNES AU TRAVAIL

DES ADOS AU BOULOT

Pour un troisième été d'affilée, la Ville de L'Épiphanie, en collaboration avec la Maison des Jeunes, permet à des ados (14 à 18 ans) de chez-nous de vivre une première expérience de travail. Essentiellement, sur une période de six semaines, ces jeunes sont appelés à exécuter, sous la supervision d'un adulte, divers travaux dans les parcs et édifices publics de la municipalité. La période d'inscription est déjà terminée pour 2023, mais soyez prêts dès mars 2024 pour la prochaine cuvée.

Aussi, que tu sois étudiant ou non, le programme Desjardins jeunes au travail te permet d'augmenter tes chances d'obtenir un emploi d'été et te donne l'occasion de pratiquer tes techniques d'entrevues et de recevoir une formation sur le budget et la prévention des accidents de travail. Sans compter que ça te donne une belle vitrine pour te mettre en valeur afin d'appliquer sur d'autres postes l'année suivante... Une intéressante porte d'entrée pour faire partie de notre équipe.



VOLLEY- BALL DE PLAGE

Une citoyenne de chez nous souhaite mettre son terrain de volley-ball extérieur à la disposition des adeptes de L'Épiphanie.

Les intéressés doivent communiquer avec elle pour plus d'informations :
Martine Plouffe : 450 858-2796.

ATELIER DE SCULPTURE DE BALLON

Vendredi 11 août à 19 h, Parc Donald-Bricault

En cas de pluie; patinoire Jacques-Demers

*Découvrez l'art de la fabrication
de sculptures de ballon avec Api'Clown.*

> 11

LES MARDIS CARDIO

(zumba, cardio, muscu)

RESPONSABLE : LOUISE THÉRIAULT

🕒 **Mardi 19 h**

📅 **4, 11, 18 juillet, 15 et 22 août**

🏠 **Patinoire Jacques-Demers
1, rue Béram**

💰 **GRATUIT**

LOISIRS <

CULTURE

Bibliothèque Françoise-Angers

83, rue Amireault, L'Épiphanie QC J5X 2S8
450 588-4470 | biblio@lepiphanie.ca

Horaire d'été

Mardi
13 h à 17 h et 18 h à 20 h

Mercredi
9 h à 12 h, 13 h à 16 h et 18 h à 20 h

Judi
9 h à 20 h (sans interruption)

Vendredi
9 h à 12 h

Samedi, dimanche et lundi
Fermé

Vacances estivales

L'horaire d'été débute
la semaine du 19 juin.

Prenez note que du 23 juillet
au 6 août, la bibliothèque
sera fermée pour les vacances
estivales. La chute à livres
demeurera toutefois en fonction.



*Inscription
obligatoire par
téléphone ou courriel
pour toutes les activités
(sauf exposition)*

Activités offertes à la bibliothèque

BIBLIO EN CAVALE

 Enfants de 3 à 103 ans

 Mardi à 10 h 15

 27 juin - 11 juillet - 8 août - 22 août

 GRATUIT

Un brin de nouveauté pour Biblio en cavale cet été. Notre animatrice Madame Line sera présente avec son chapiteau aux abords de la bibliothèque pour raconter des histoires de toutes sortes et rendre la visite amusante et colorée. Vous souhaitez participer avec votre groupe ? Pas de problème ! Nous vous demandons de nous aviser à l'avance de votre présence afin qu'elle soit prête à vous accueillir.

CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ | FAR WEST

 Enfants de 5 à 12 ans

 Lundi de 10 h 30 à 11 h 30

 26 juin au 30 août

 GRATUIT

Chaque semaine, tu es invité.e à faire immersion dans la thématique du « Far West ». Nous avons besoin de shérifs aguerris et perspicaces pour élucider un vol. Ce sont des activités, lectures, bricolages qui seront au rendez-vous pour un club de lecture d'été fantastique. Tous les lundis de 10 h 30 à 11 h 30, la bibliothèque sera ouverte spécialement pour les membres du Club de lecture d'été. Cette aventure durera 7 semaines (à l'exception des 2 semaines de la construction). Il y aura tirage de prix de participation le 30 août pour marquer la fin de la saison. Réserve vite ta place, cowboy, cowgirl !



ATELIER DE CERFS-VOLANTS

 Enfants de 5 à 12 ans

 13 h à 14 h 30

 25 juin

 GRATUIT

Une invitation toute spéciale est lancée aux jeunes pour une rencontre avec Monsieur Robert Trépanier, spécialiste des cerfs-volants, qui nous visitera afin pour nous parler de ces engins volants. Il expliquera leur origine, leur mécanisme et, bien sûr, il aidera les participants et participantes à fabriquer leur propre cerf-volant. Si la température le permet, il y aura une envolée de tous ces chefs-d'œuvres.

VENTE DE LIVRES USAGÉS

 Pour tous

 Tout l'été durant les heures d'ouverture

Vous aimez lire ? Vous prévoyez partir en vacances et souhaitez regarnir votre fonds de livres pour l'occasion ? C'est le moment idéal pour venir choisir vos prochaines lectures parmi un grand choix de livres usagés. Installés dans l'entrée de la bibliothèque, les coûts seront de 1 \$ ou moins selon la quantité achetée. Faites vite car l'offre est limitée.

CROQUE-LIVRES | NOUVEAUX EMPLACEMENTS

 Pour tous

 GRATUIT

 Nouveaux emplacements

À l'église : tout près de la petite arche à droite

Hôtel de ville : à côté de la porte d'entrée de la Maison des Jeunes

Au terrain de tennis : à droite de la porte d'entrée

Salle Coulombia : à côté de la porte d'entrée

Les croque-livres sont à nouveau en opération pour toute la durée de la belle saison. Ils ont été placés à de nouveaux endroits pour le profit de tous les citoyens et citoyennes. Notez que le principe des croque-livres, c'est « Je prends un livre, je donne un livre ». Recherchez-les et profitez des livres gratuits qui y sont déposés.

Partenaires du milieu

PICKLEBALL LIBRE

RESPONSABLE: GILBERT PARENT: 514 603-6716

 Adultes

 Patinoire Jacques-Demers
au parc Béram

 Tout l'été

 GRATUIT

 Les mardis de 9 h à 11 h 30
Les mercredis de 19 h à 21 h 30

 Gilbert Parent
514 603-6716

DANSE COUNTRY EN LIGNE

RESPONSABLE: JULIE LÉPINE: 450 547-9855

 12 ans et plus

 Patinoire Jacques-Demers
au parc Béram

 27 juin, 4, 11, 18, 25 juillet et 1^{er} août

 60 \$/session
12 \$/soir

 Les mardis de 19 h à 21 h

 dansecountryjulielepine.ca
info@dansecountryjulielepine.ca

MAISON DES JEUNES DE L'ÉPIPHANIE

RESPONSABLE: JÉRÉMY CARON: 450 588-6333

 11 à 17 ans

 66, rue Notre-Dame, L'Épiphanie, local 101

 À l'année

 GRATUIT

 Lundi Expérience Adonoline (nouveau projet)
Mardi et mercredi de 12 h à 16 h
Jeudi et vendredi de 15 h à 21 h
Samedi de 12 h à 16 h

 mdjlepiphanie@gmail.com
Facebook Maison des Jeunes L'Épiphanie

La Maison des Jeunes poursuit son évolution pour l'été 2023! Plusieurs activités sont prévues pour les jeunes et la communauté: rallye, lave-auto, nuit blanche, soirée cinéma et bien plus! Plusieurs sorties palpitantes sont également prévues pour les jeunes fréquentant la MDJ! Un nouveau projet estival sera également créé pour les amateurs d'émotions fortes!

LES COLLATINES

RESPONSABLE: ÉLIZABETH ST-PIERRE: 514 983-2598

Préparation des collations

 Lundi 8 h 30 à 11 h (préparation)
Mardi 7 h à 12 h (cuisson)

 193, rue Notre-Dame, L'Épiphanie

SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT DE PAUL DE L'ÉPIPHANIE

RESPONSABLE: ALAIN QUEVILLON: 450 588-3701

 Mardi 13 h à 16 h
Jeudi 13 h à 16 h
Samedi 9 h à 12 h

 85, rue Ste-Anne, L'Épiphanie



CUISINE COLLECTIVE LA JOYEUSE MARMITE

RESPONSABLE : JOSÉE BÉLIVEAU : 450 581-0468



Mission : regrouper et soutenir des familles et des personnes à faible revenu demeurant sur le territoire de la MRC L'Assomption, le tout dans une démarche favorisant l'apprentissage vers l'autonomie alimentaire et l'amélioration de saines habitudes de vie.

CLUB OPTIMISTE



Le Club Optimiste a pour mission d'aider les jeunes de sa communauté. N'hésitez pas à les contacter pour de l'aide financière en lien avec les jeunes.

NOURRI-SOURCE LANAUDIÈRE

 Organisme d'entraide à l'allaitement

 514 524-9696 | www.nourrisourcelanaudiere.org

SPORTS D'ÉQUIPE

ÉCOLE D'ÉTÉ DE PATINAGE ARTISTIQUE DU CPA L'ASSOMPTION

450 589-2014



 www.cpalassomption.com
cpalassomption@hotmail.com

ASSOCIATION DE FOOTBALL LES RHINOS DE LANAUDIÈRE

450 589-0576



 www.rhinosfootball.ca
mlongpre@rhinosfootball.ca

HOCKEY MINEUR C.L.L.

450 585-7747



 www.hockey-cll.org
organisationcll@gmail.com



UN PIANO PUBLIC POUR ÉGAYER LE CENTRE-VILLE

DURANT LA BELLE SAISON, UN PIANO DROIT ATTEND LES PIANISTES EN HERBE OU MUSICIENS CHEVRONNÉS À LA PLACE DU PARVIS. VENEZ NOUS FAIRE DÉCOUVRIR VOTRE TALENT MUSICAL!

Le piano public est accessible de juin à septembre, de 10 h à 20 h, en fonction de la température.

Bien que quotidiennement ouvert et fermé par un employé de la Ville, sauf les jours de température incertaine (40 % de probabilité d'averses ou plus), la Ville compte sur la collaboration de tous pour fermer les portes de la boîte protectrice du piano advenant une averse ou un orage soudain.

PLANCHODROME (SKATEPARC)

Le planchodrome ou skateparc est situé à l'arrière de l'hôtel de ville au 66 de la rue Notre-Dame. On y retrouve plusieurs modules proposant des défis techniques de niveaux variés. Le skateboard comporte des risques inhérents à sa pratique. Aussi, les personnes qui utilisent les installations le font à leurs propres risques.

- > Casque attaché obligatoire pour tous
- > Les enfants de 12 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte
- > Les utilisateurs débutants et les enfants de 12 ans et moins doivent obligatoirement porter l'équipement de protection complet (casque, coudes, poignets, genoux)

C'est également à cet endroit que les jeunes peuvent démontrer leur créativité artistique sur les nombreux murs à graffitis mis à leur disposition.

Heures d'utilisation : tous les jours de 9 h à 22 h.



CIRCUIT CANOTABLE CHASSE-GALERIE



Le parc du Barrage, site de la première industrie d'importance à L'Épiphanie vers la fin du 19^e siècle, s'est vu attribuer une toute nouvelle vocation vers la fin du 20^e, soit celle de mettre en valeur le circuit canotable Chasse-Galerie. Les visiteurs ne manquent pas d'apprécier le magnifique paysage que nous offre la rivière L'Achigan juste au-dessus du barrage.

Location Canots • Kayaks 1 & 2 Pédalos • Planche à pagaie

> HORAIRE

3 au 18 juin

OUVERT LES SAMEDIS ET DIMANCHES DE 10 h À 18 h

21 juin au 4 septembre

OUVERT DU MERCREDI AU DIMANCHE DE 9 h À 19 h

Aussi ouvert les lundis et mardis lors des deux semaines des vacances de la construction.

> INFORMATIONS

514 831-0668 OU 450 588-6828

www.lepiphanie.ca/parcs-installations

> TARIFS [prix par embarcation]

10 \$/1 heure

20 \$/1/2 journée [max. 4 heures]

30 \$/1 journée [max. 8 heures]

> LIEU

Parc du Barrage

260, rue Notre-Dame, L'Épiphanie





27 JUIN

ANDRÉ CHAMPAGNE

LES GRANDS DE LA CHANSON
SPÉCIAL FÊTE NATIONALE



11 JUILLET

MARGAU

LA VOIX & THE VOICE FRANCE



25 JUILLET

FABIOLA

CHANTE PIAF ET BREL



8 AOÛT

LES ROADIES

SOUL, BLUES, POP & FOLK



22 AOÛT

G'NEE

BÊTE DE SCÈNE

PROGRAMMATION 2023

LES BEAUX MARDIS SUR LE PARVIS

Spectacles gratuits en plein air

De retour en 2023, sur la scène du parvis, devant les vieux murs de pierre de l'église de L'Épiphanie (131, rue Notre-Dame) et **TOUJOURS DÈS 20 H**, Les beaux mardis vous présentent cinq spectacles pour tous les goûts.

Lors de ces soirées, le site des spectacles est ouvert à compter de 18 h 30. Nous vous recommandons d'apporter votre chaise. AUCUNE CHAISE DISPONIBLE SUR LE SITE. Il est enfin à noter qu'en cas de pluie, le spectacle sera présenté à l'intérieur de l'église.

*Programmation complète disponible
sur le site Internet :
lepiphanie.ca/beaux-mardis-parvis*



8 JUILLET
LAPOINTE EXPÉRIENCE



22^e ÉDITION | 6 AU 9 JUILLET 2023

FESTIVAL
CHASSE-GALERIE

Importante nouveauté cette année, c'est au parc Goyette que les festivaliers sont conviés du 6 au 9 juillet alors que les grands manèges d'Amusement Fun Show seront sur place en même temps que la présentation de l'ensemble de la programmation habituelle.

Course de canards le dimanche 9 juillet — 15 h 30 au parc du Barrage

Le dépliant de la programmation sera mis à la poste à la mi-juin!



7 JUILLET
BOUNTY HUNTER



9 JUILLET
COURSE DE
CANARDS



6 AU 9 JUILLET
FUN
SHOW



7 JUILLET
LIPSTICK
RODEO



BONNE FÊTE BIBLIOTHÈQUE

Une grande fête se prépare le dimanche 1^{er} octobre prochain pour célébrer les 50 ans de la Bibliothèque Françoise-Angers

Dans le cadre de cette fête, la Ville aimerait rassembler tous les anciens bénévoles qui ont contribué au fil des décennies au succès de la Bibliothèque de L'Épiphanie.

Si vous êtes un ancien bénévole ou que vous connaissez quelqu'un dans votre entourage qui a déjà été bénévole, nous vous invitons à communiquer avec la bibliothèque afin qu'une invitation officielle puisse lui être transmise.

Vous pouvez communiquer avec la Bibliothèque Françoise-Angers au 450 588-4470 ou par courriel à l'adresse biblio@lepiphanie.ca.

Au plaisir de festoyer tous ensemble!



JOCELYNE CAZIN
14 AOÛT, 19 H
L'ÉPIPHANIE
PARC DU BARRAGE



Famili-Fête & Tires de Tracteurs



**FAMILI-FÊTE
19 AOÛT**



**PARC
GOYETTE**

Dès 10 h 30
Compétition de tires
de tracteurs antiques

10 h 30 à 18 h
Jeux gonflables

10 h 30 à 18 h
Course extrême mobile

11 h à 19 h
Casse-croûte sur place

13 h à 17 h
Lancer de la hache

17 h à 19 h
Pique-nique
communautaire :
apportez votre lunch

Blé d'Inde GRATUIT
Casse-croûte (\$)

19 h 30
Cinéma en plein air
Mario Bros



MON HISTOIRE

Le Couvent de L'Épiphanie dans les années 70

Le Couvent de L'Épiphanie – Partie 2

Depuis l'agrandissement de 1913, le couvent a continué de poursuivre sa mission sous la sage et forte impulsion des supérieures provinciales et locales, et aucune n'a ménagé ses faveurs et ses encouragements. La bonne réputation du pensionnat des SSNJM attira plusieurs générations de jeunes filles jusqu'en 1961. À cette date, pour répondre au désir de la Commission scolaire de L'Épiphanie, c'est à regret qu'elles ont dû fermer définitivement les portes de leur pensionnat. Le couvent devint alors une école secondaire sous le contrôle du département de l'instruction publique pour des classes de 7^e à 11^e année.



FINISSANTES 11^e ANNÉE 1962 >



< LE COUVENT DANS LES ANNÉE 40-50

En 1967, les élèves du secondaire et leurs professeurs sont transférés à l'école St-Guillaume. Désormais, ce sont 320 élèves de 5^e et 6^e année qui occuperont les lieux. C'est finalement en juin 1972, avec le transfert des élèves du secondaire vers la toute nouvelle école polyvalente à St-Roch, que le couvent ferme définitivement ses portes aux élèves. À partir de ce moment, l'édifice hébergera environ 36 religieuses à la retraite qui y vivront paisiblement.

En janvier 1973, répondant à l'appel des autorités municipales, on y accueille une succursale de la Bibliothèque Centrale de Prêt de la Mauricie. Les religieuses offrent donc un local et assurent le service d'échange de livres. C'est notre première bibliothèque municipale dirigée par Sr Françoise Angers. La population de L'Épiphanie put donc bénéficier de cette œuvre culturelle qui s'est déroulée dans ces murs jusqu'en 1987.

Puis, le temps ayant fait son œuvre, les religieuses de moins en moins nombreuses et de plus en plus âgées, de santé précaire, durent se résigner à quitter l'établissement. C'est ainsi qu'en juin 1987, la vocation du couvent prit une autre direction en devenant résidence pour aînés sous le nom de Résidence Marie-Rose en l'honneur de Mère Marie-Rose Durocher, fondatrice de la congrégation des SSNJM.

Pierre Picard, Facebook Patrimoine L'Épiphanie



^ JUIN 1987, LA VOCATION DU COUVENT PRIT UNE AUTRE DIRECTION EN DEVENANT RÉSIDENCE POUR AÎNÉS SOUS LE NOM DE RÉSIDENCE MARIE-ROSE EN L'HONNEUR DE MÈRE MARIE-ROSE DUROCHER, FONDATRICE DE LA CONGRÉGATION DES SSNJM

Pour nous joindre

HÔTEL DE VILLE

66, rue Notre-Dame
L'Épiphanie (Québec) J5X 1A1

450 588-5515

info@lepiphanie.ca | lepiphanie.ca

 facebook.com/LEpiphanie

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi

8 h 30 à 12 h - 13 h à 16 h

Mercredi

8 h 30 à 12 h - 13 h à 18 h 30

Vendredi

8 h 30 à 12 h

CENTRE COMMUNAUTAIRE GUY-MELANÇON

68, rue Amireault
L'Épiphanie (Québec) J5X 2S7

450 588-6828

loisirs@lepiphanie.ca

BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-ANGERS

83, rue Amireault
L'Épiphanie (Québec) J5X 2S8

450 588-4470

biblio@lepiphanie.ca

Heures d'ouverture

Mardi

13 h à 17 h - 18 h à 20 h

Mercredi

9 h à 12 h - 13 h à 16 h - 18 h à 20 h

Jeudi

9 h à 20 h (sans interruption)

Vendredi

9 h à 12 h

Samedi, dimanche et lundi

fermé

URGENCE

Incluant des problématiques
d'infrastructures : refoulement d'égout,
fuite d'eau, bris d'aqueduc
(en dehors des heures d'ouverture
de l'hôtel de ville)

450 588-5515

**Sûreté du Québec
– Poste MRC de Montcalm**

310-4141

450 439-1911

Le bulletin municipal de
L'Épiphanie est publié quatre
fois par année et est distribué
gratuitement dans tous les
foyers de la Municipalité

RÉDACTION : Ville de L'Épiphanie
CONCEPTION GRAPHIQUE : Communications Isabo - isabo.ca
IMPRESSION : Communications Isabo - isabo.ca
DÉPÔT LÉGAL - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023
RÉALISATION : Communications Isabo et Ville de L'Épiphanie
TIRAGE : 4 000 exemplaires